

BÉNÉFICIEZ DES SERVICES  
D'UN **CONSULTANT** DE MANIÈRE  
RAPIDE, SIMPLE & **RÉGULIÈRE**



## L'ABONNEMENT **CONSEIL**, COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Vous avez besoin d'un **conseil**, d'un **avis**, d'une **aide ponctuelle**, d'une **relecture**.

2

Vous **contactez** votre **consultant attitré** qui connaît votre établissement et son actualité.

3

Votre consultant vous apporte ses éclairages, son aide et son expertise, selon votre besoin et dans un délai de **8 jours maximum**.



Votre consultant intervient dans le cadre d'un **contrat et d'un forfait jours** défini à l'avance selon vos besoins.

## AVANTAGE ABONNEMENT CONSEIL



## VOUS FAITES LE CHOIX DE VOTRE FORMULE D'ABONNEMENT CONSEIL MENSUEL

À TOUT MOMENT,  
VOUS POUVEZ NOUS  
CONTACTER ET  
NOUS POSER VOS  
QUESTIONS ;

À TOUT MOMENT,  
VOUS DISPOSEZ D'UNE  
EXPERTISE ;

À TOUT MOMENT,  
VOUS BÉNÉFICIEZ  
D'UN ACCÈS SIMPLE,  
RAPIDE & RÉGULIER

0,5 jour  
/mois

1 jour  
/mois

2 jours  
/mois

Ou plus  
selon vos  
besoins

📍 5A Rue Victor Hugo,  
85 000 La Roche-sur-Yon  
☎️ 02 51 99 05 17  
@ contact@advisoria.fr  
🌐 www.advisoria.fr